

CR de l'AG DU 26 MAI 2018

Consécutivement aux travaux de la réunion préparatoire du Bureau de l'association du 30 mars dernier, veuillez trouver ci -après le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de l'APA, tenue le 26 mai à la Mairie d'Anthien.

L'assemblée générale a réuni 39 personnes présentes ou représentées. Elle a suivi l'ordre du jour suivant:

1 - Présentation des actions réalisées en 2017 et du rapport financier:

- 30/03/2017 : inauguration du **clocher restauré** et bénédiction du coq. En début d'année, le Maire a tenu lors de ses vœux, à adresser ses remerciements et ceux du Conseil municipal à tous ceux qui ont contribué à ce projet.
- Juin 2017 : **concert de la Chorale des 4 saisons** grâce au soutien de Serge Robin.
- 2/07/2017 : le stand de l'association signalé par une nouvelle banderole a participé au **Vide grenier** 2017.
- 23/07/2017 : **Concours de pétanque** de Villemolin. Cette 1ere édition organisée avec l'aide décisive du Comité des Fêtes a réuni 27 équipes participantes et un large public de supporters dans une ambiance très appréciée, avec l'amical soutien des hôtes du château de Villemolin. Recette de 600 €.
- 5/08/2017 : **concert de musique country** suivi par 80 personnes dans l'église d'Anthien, grâce à l'hospitalité de M le Curé. Recette de 385 €
- 5/09/2017 : **Mise en ligne du site internet de l'APA**, grâce à Arno Cuppen.
- 17/09/2017 (journées du Patrimoine) : **Randonnée Anthien – Le Chemin – Vignes**. Au Chemin, rappel des points d'intérêt de la Croix à restaurer, suivi d'un accueil à l'Esprit du Chemin où était servie une collation surprise à l'abri de la pluie : satisfaction des participants.
- Été : Réussite de la **souscription du livre sur Anthien** avec 90 souscripteurs : bravo à Cyrille !
- Automne : **Remise en état de la source du Cloud**. grâce à l'aide des bonnes volontés. Ouverture d'un **compte en banque et souscription d'une assurance**.
- Année 2017 : Poursuite du **défrichage des chemins** de traverse de la commune, désormais réouverts à la circulation sur quasiment toute leur longueur : merci à Alban Bataillon et à Cyrille.
- Année 2017 : Poursuite de la démarche de **recueil de la mémoire des Anciens**. Plusieurs entretiens ont été réalisés Leur transcription est maintenant à entreprendre.
- Depuis 2017, l'association est partie prenante des décisions prises par l'Office de Tourisme de la Communauté de communes.

•Rapport financier 2017.

- Il ressort des dépenses et des recettes de l'association en 2017 un résultat net de 1129,46 euros.
- Les dépenses hors événements spécifiques sont très maîtrisées et s'élèvent à 202 €: il s'agit de la banderole de l'association, de l'adhésion à l'office du tourisme et de l'abonnement annuel à l'assurance responsabilité civile (obligatoire).
- Les autres dépenses sont liées aux événements organisés:
 - Le concert country du 5 août a rapporté net 585 € ;
 - le concours de pétanque du 23 juillet a rapporté net 608 € ;
 - la randonnée a coûté net 31 €.

Au total, la trésorerie de l'association s'est améliorée et se montait désormais à 1400 € au 31 décembre 2017.

•Des questions à caractère financier sont posées sur :

- L'assureur choisi
- l'éventualité d'une deuxième édition du livre de l'association pour le patrimoine d'Anthien
- Sur l'intérêt de faire baliser et valider les chemins dégagés sur la commune (soit par l'association des chemins de Compostelle soit par la fédération française de randonnée pédestre): à évaluer (BC/Arno Cuppen).
- sur les obligations de l'association à l'égard de la Sacem à l'occasion des concerts (Frédéric Dohet vérifie nos obligations)
- sur la date et les modalités de la demande par l'association d'être fiscalement assimilée à une œuvre d'intérêt général, afin de pouvoir permettre aux donateurs de défiscaliser leur don à l'association (Frédéric Dohet approfondit la question)

—Réception du versement de la cotisation des adhérents pour l'année 2018 (la liste des cotisations reçues avant la tenue de l'AG est actualisée)

L'AG a approuvé le bilan 2017 et donné quitus au Pdt de sa gestion à l'unanimité.

Sont approuvés les délibérations suivantes :

- Quitus donné au président : à l'unanimité ;
- Report du résultat 2017/2018 : à l'unanimité ;
- maintien de la cotisation à cinq euros : à l'unanimité.

2 – Présentation des projets 2018

- 1/07 : Participation au **vide grenier** et **vente** au profit de l'association d'une part des objets réalisés par les bénévoles du Groupe Sports et Loisirs et d'autre part des croix artisanales créées à l'Esprit du Chemin réalisés à partir de vieux ceps de vigne. Pour l'occasion, Claude Roumier fera revivre l'épicerie mythique d'Anthien !
- 22/07: 2e édition du **Concours de pétanque → une réunion à organiser d'ici fin juin devra permettre de vérifier les conditions d'organisation (en charge : BC)** : la participation s'annonce plus importante encore que pour la 1ere édition.
Les bénévoles du Comité des Fêtes qui nous ont généreusement soutenus en 2017 et qui sont susceptibles de nous aider à nouveau en 2018 attendent évidemment en retour d'être soutenus dans leurs actions comme cela va de soi.
- 5/08 (18h - 19h): **concert** comme l'année dernière en ouverture de la Fête de l'été. Cette année : musique classique (en préparation).
- 22/09: 2e édition de la **randonnée** par les chemins rouverts à la circulation des piétons à travers les hameaux de la commune.
- Les premières démarches visant à faire restaurer **la Croix** du Chemin sont en préparation : elles incombent à la Mairie qui doit déposer un dossier et lancer l'étude de faisabilité et de coût dans un délai qui reste à préciser. L'objectif est de lancer le chantier si possible dès 2019.
- La Mairie propose d'ouvrir ses **anciennes archives** et fait un appel aux bénévoles intéressés. Anne Chantal Boussard et Yolande Bussière se sont déclarées intéressées. A suivre.

Le programme 2018 est adopté à l'unanimité.

A noter que les animations - concerts, concours de boules, randonnées etc. - visent, au-delà de collecter des recettes à faire partager l'intérêt pour notre patrimoine local, en faisant en sorte – bien sur – que ces manifestations ne soient pas déficitaires.

3 – Assemblée Générale Extraordinaire

Est ensuite ouverte une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'examiner la modification de 2 articles des statuts

L'art. 9 imposait un quorum de 50% des adhérents pour qu'une disposition soit valablement approuvée. Or cette disposition devient inapplicable avec un nombre d'adhérents dépassant 150 personnes. Aussi les participants réunis en AG extraordinaire ont-ils voté à l'unanimité la modification de cette disposition : la phrase "l'assemblée générale délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres à jour des cotisations sont présents ou représentés" est supprimée et remplacée par la phrase suivante: " une assemblée générale extraordinaire délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres à jour des cotisations sont présents ou représentés. Après une première convocation et si le quorum n'est pas atteint, une seconde AGE convoquée ne nécessite plus d'attendre le quorum pour valablement délibérer".

Par ailleurs, s'agissant de l'art. 7 , il a été débattu de l'opportunité de réduire la durée des mandats de membres du conseil. Pour finir, à l'unanimité, il a été décidé de ne rien changer car les membres du conseil peuvent déjà démissionner à tout moment en cas de nécessité. L'assemblée générale extraordinaire est close.

4 – Renouvellement des membres du Conseil de l'administration du Bureau.

Conformément aux statuts, le mandat des membres du Conseil arrivant à échéance au terme des 3 ans, un nouveau conseil doit être proposé aux votes des adhérents participants à l'AG. Par ailleurs, Cyrille Boussard, pris par des obligations personnelles, a souhaité se retirer du conseil.

Un vote a approuvé les candidatures qui se sont présentées au conseil de l'association en incluant 2 nouvelles candidatures, celles de Yolande Bussières et Huberta Cuppen qui nous font le plaisir d'entrer au Conseil.

Puis les nouveaux membres du conseil ont procédé à l'élection des membres du bureau.

La composition du nouveau conseil et les attributions des membres du Bureau sont les suivantes :

Cyril Boussard (Pdt d'honneur)
Anne Grosjean (Pdte)
Marie Guillemain d'Echon (Vice Pdte)
Sandrine Gaillard (Secrétaire)
Bertrand Calvino (Secrétaire adj)
Martine Bataillon (Trésorier)
Frédéric Dohet (Trésorier adj)
Etienne de Certaines
Anne Chantal Boussard
Yolande Bussières
Huberta Cuppen
Claude Roumier

6 – Remerciements au Président sortant

L'Ordre du jour étant épuisé, les participants ont tenu à remercier tout particulièrement le Président sortant pour son remarquable bilan et à l'unanimité ont exprimé le désir de l'élire Pdt d'honneur de l'association. Un cadeau de remerciement lui a été remis. Puis les participants ont partagé le verre de l'amitié.

Pour information: Agenda du Comité des Fêtes à venir pour 2018

- 1/07 : Vide grenier (avec la participation du stand de l'association)
- 5/08 : Fête de l'été

○ Pm : les dates du curage de la mare, de la restauration de la Cabane des pompiers et de l'inauguration du lavoir de Chasseigne restent à déterminer.
